

LETONIE

Déclaration de M. Jānis Reirs, Gouverneur représentant la République de Lettonie à la BERD

En tant que Gouverneur représentant la République de Lettonie à la BERD, je tiens à féliciter la BERD pour son 30^e anniversaire, des années qui recouvrent toute une génération. Au fil de ces années, la Banque a grandi, pour devenir l'une des institutions multilatérales de premier plan dont l'action se concentre avant tout sur le développement du secteur privé. Dans ses pays d'opérations, la Banque a ainsi aidé à préparer le terrain pour la transition vers des économies plus résilientes et inclusives. Je souhaite présenter mes sincères salutations à la Présidente, Madame Odile Renaud-Basso, à la Direction de la Banque et à son Personnel, au Conseil d'administration et à mes collègues Gouverneurs.

Résultats opérationnels de 2020

La Lettonie approuve les résultats obtenus par la Banque en 2020, qui se sont traduits par 11 milliards d'euros d'investissements portant sur 411 différents projets – et ce en dépit de tous les problèmes survenus en raison de la COVID-19. Nous sommes conscients que le recul sensible des investissements verts, ramenés de 46 % à 29 %, et la part rétrospectivement faible de participations, qui s'est établie à 12 %, peuvent être en grande partie attribués aux problèmes dues à la pandémie. De manière générale, nous sommes satisfaits de la performance financière, applaudissons la nouvelle confirmation de la note AAA, et soutenons l'affectation du revenu net proposée pour 2020.

Nous saluons la réponse rapide de la Banque, qui a lancé le « Fonds de solidarité » afin de financer les clients en difficultés face à leurs contraintes de trésorerie. Ce soutien était attendu et indispensable : cependant, les clients prospectifs dans les pays d'opérations comme la Lettonie, qui ont traditionnellement un petit socle de clients, n'ont pas bénéficié de ce fonds.

Reconstruire les économies en mieux

L'année dernière a été une des plus difficiles pour les gouvernements partout dans le monde : confinements et restrictions, mesures d'appui aux populations et aux économies, accès aux vaccins et leur distribution, et surtout, critiques croissantes au sein de l'opinion publique. Bon nombre de gouvernements ont donc été incités à rechercher d'autres moyens encore inexplorés. Tout ceci a constitué un test d'endurance.

La COVID-19 a eu un fort impact sur les économies d'Europe et d'ailleurs. D'après certaines indications, cette pandémie pourrait devenir un problème chronique – associé à des mutations du virus et à des contraintes d'approvisionnement en vaccins. Sommes-nous préparés à gérer ces risques, à maîtriser le virus et ses effets sur les économies ?

Les pays d'opérations les moins avancés frappés par la pandémie devraient, de notre point de vue, se voir accorder la priorité en termes de soutien de la Banque. Là encore, la Banque ne doit pas négliger les pays bénéficiaires qui sont relativement plus avancés alors qu'ils luttent contre les répercussions de la crise. À cet égard, l'orientation stratégique pour « Reconstruire en

mieux » – avec une transition vers une économie à faible intensité de carbone, un allègement de l'inégalité des chances, une accélération de la transition – s'applique à tous les pays d'opérations, et il reste d'importants défis, comme le développement des marchés de capitaux.

Pour les responsables des politiques publiques, il est un domaine qui représente une priorité et un défi majeurs aujourd'hui et pour les années à venir : la fiscalité, qui doit être juste et équitable afin d'être une source durable de financements des biens et des services publics. Nous encourageons par conséquent la Banque à continuer de lutter pour la promotion de normes de gouvernance élevées applicables à la domiciliation et à l'évasion fiscale pour empêcher les opérations avec des clients dont la structure révèle des pratiques fiscales dommageables dans un pays d'opérations.

Ambition climatique de la BERD

La Lettonie appuie la résolution sur l'« ambition climatique de la BERD », notamment l'objectif de la Banque d'accélérer l'alignement des investissements et des opérations sur l'Accord de Paris d'ici la fin de 2022. L'augmentation des financements en faveur de programmes d'énergies renouvelables tout en limitant l'appui aux combustibles fossiles pour accélérer la transition vers un environnement faiblement carboné, en étant dûment attentifs aux contextes spécifiques aux différents pays, est la bonne approche à adopter pour aller de l'avant. La politique énergétique est un trilemme compliqué entre sécurité énergétique, accessibilité financière et problèmes climatiques. Les difficultés que posent ces trois aspects sont différentes selon les régions et selon les pays, ce qui devrait se refléter dans la concrétisation de la nouvelle approche pour définir les politiques. Nous encourageons la Banque à accorder une attention particulière à la coopération régionale dans les projets climatiques, en favorisant le développement des infrastructures élémentaires nécessaires pour libérer le potentiel vert, ainsi que le dialogue sur les politiques à mettre en œuvre dans le domaine de la réglementation pour une concurrence équitable. On ne soulignera jamais assez la nécessité d'une coordination étroite avec d'autres banques multilatérales de développement, ainsi que d'autres institutions et partenaires, pour parvenir à une transition bas-carbone et développer la résilience climatique.

Travaux préparatoires sur un éventuel élargissement, limité et progressif, vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak

La Lettonie soutient essentiellement la résolution sur les « Travaux préparatoires en vue d'actualiser l'orientation des gouverneurs concernant l'éventuelle expansion, circonscrite et progressive, de la BERD vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak ». Nous soulignons, cependant, que ces travaux préparatoires ne définissent en aucun cas par avance des éléments pouvant donner lieu à une décision des gouverneurs de la BERD à l'Assemblée annuelle de 2022 concernant une future expansion.

Dans le cadre de ces efforts, il est important d'adhérer au principe convenu par les actionnaires selon lequel toute expansion potentielle ne devrait pas avoir d'impact négatif sur l'engagement de la BERD dans les pays d'opérations actuels. En outre, ce processus ne doit pas être associé à une quelconque gradation éventuelle des pays d'opérations actuels.

Il convient de souligner, concernant les nouveaux pays d'opérations potentiels, qu'une attention doit être dûment accordée aux principes fondamentaux figurant dans l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD, à savoir l'engagement à respecter et la mise en pratique par ces pays de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.

Ce modèle opérationnel unique de la Banque lui donne un avantage par rapport à d'autres programmes comparables en matière de développement du secteur privé sur de nouveaux marchés. Cependant, dans certains pays, les activités de la Banque devraient compléter, plutôt que concurrencer, les efforts des autres banques multilatérales de développement. Nous encourageons la direction de la Banque à suivre rigoureusement les orientations données dans les « Conclusions du Conseil sur l'architecture européenne pour le financement du développement ».

La Lettonie et la BERD

Le ralentissement économique provoqué par la COVID-19 a déjà accentué l'importance d'un soutien des pays en difficultés par les institutions financières internationales. Nous avons regretté qu'en 2020, le niveau d'investissements de la BERD en Lettonie soit le plus bas de ces dernières années, et le plus faible de toute l'Europe centrale et la région de la Baltique. Comme la réponse de la Banque à la crise a essentiellement ciblé des clients existants, et que la Banque a un petit socle de clients en Lettonie, cela s'est traduit par un manque de soutien concret pour notre pays. Pour lutter contre l'impact négatif de la COVID-19 sur l'économie lettone, le gouvernement de la Lettonie a donc été contraint de faire appel massivement à l'emprunt sur les marchés internationaux, augmentant par là même la dette publique, en finançant divers programmes dans les secteurs public et privé au moyen du budget de l'État.

Pour ce qui est de l'avenir, nous anticipons la finalisation, dans le courant de l'année, de la « Stratégie pays de la Lettonie pour 2021-25 » de la BERD. Dans ce contexte, je tiens à remercier l'équipe pays de la Banque pour le travail constructif qu'elle a réalisé pendant la préparation de cette stratégie. Nous sommes d'avis qu'un dialogue continu avec les autorités et les parties prenantes lettonnes s'est traduit par une approche équilibrée, qui pose les fondements de futurs investissements de la Banque en Lettonie.